

quelque 225 millions de dollars, échelonnés sur quinze ans, à titre de contribution fédérale au programme d'expansion économique de 700 millions de dollars. Certains d'entre nous comprennent difficilement où l'Île du Prince-Édouard va trouver les autres 500 millions de dollars, ou à peu près. Nous avons du mal à comprendre comment le gouvernement provincial arrivera à trouver environ deux dollars pour chaque dollar du gouvernement fédéral. On peut donc nous pardonner un certain scepticisme à l'égard de cette entreprise qui semble coïncider plus ou moins avec la création du nouveau ministère.

Le ministre devrait nous donner une explication satisfaisante ou des renseignements précis quant au coût des études sur les avantages respectifs de la chaussée et des traversiers. On devrait nous expliquer comment l'Île du Prince-Édouard pourra mettre le programme en vigueur, alors qu'il lui faut trouver \$2 pour chaque \$1 que fournit le gouvernement fédéral.

Le gouvernement du Canada doit reconnaître l'importance des problèmes budgétaires des provinces et les envisager honnêtement, en particulier ceux des régions aux prises avec de graves disparités économiques. Je songe au Québec et aux provinces de l'Est. Le gouvernement du Canada doit reconnaître honnêtement qu'à moins que ces provinces ne puissent assurer un niveau suffisant de croissance et des services connexes, comme les conçoit le Conseil économique du Canada, le ministre aura bien peu de chance de réduire de façon sensible les écarts économiques entre les provinces. Je le dis aussi franchement et aussi clairement que je le puis au ministre.

Je suis inquiet de voir d'autres ministres, y compris le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, prétendre qu'en établissant ce nouveau ministère et en lui affectant un gros budget, nous réglerons la question du développement régional et qu'ainsi le gouvernement n'aura plus à se soucier de ses responsabilités et n'aura plus rien à faire à l'égard du problème que j'ai signalé cet après-midi.

Les budgets de la province du Nouveau-Brunswick indiquent clairement que le gouvernement du Canada doit intervenir rapidement dans ce domaine, à moins qu'il ne soit disposé à rester inerte et à voir s'effondrer le moral de la population de cette province, à voir sa population absolument incapable de se doter des services voulus tout en voyant leurs revenus insuffisants grevés de l'impôt peut-être le plus élevé au pays. Je le répète, le gouvernement doit intervenir rapidement dans ce domaine.

[L'hon. M. Stanfield.]

• (3.30 p.m.)

J'espère que l'attitude manifestée par le ministre des Finances l'autre soir ne représente pas vraiment celle du gouvernement. J'espère que l'attitude apparemment cynique étalée jusqu'à présent à l'égard de la petite province de l'Île du Prince-Édouard ne reflète pas véritablement la détermination du gouvernement d'aborder ce problème. Cet après-midi, le ministre a annoncé la nomination du professeur Bill Smith, au Conseil de développement de la région de l'Atlantique. Nul doute qu'il est fort compétent et bien renseigné sur la question. Pour parler franchement, j'ai entendu des rumeurs d'une autre excellente nomination à laquelle songerait le ministre. Ces hommes, même avec d'autres collaborateurs, ne sauraient accomplir beaucoup si les circonstances ne sont pas favorables, si les programmes qu'ils doivent appliquer ne sont pas bien conçus et s'ils ne reçoivent pas un appui financier suffisant. On doit notamment reconnaître honnêtement le genre de problèmes que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dû envisager l'autre soir. Si la situation actuelle se perpétue, je répète que le ministre réussira difficilement à accomplir beaucoup.

Le gouvernement canadien doit assumer toutes ses responsabilités. Rien n'indique qu'il soit disposé à le faire, malgré les intentions indubitablement sincères du ministre qui vient de parler.

M. Broadbent: Monsieur le président, heureusement, les quelques observations faites par le ministre à l'ouverture du débat cet après-midi se trouvent déjà dans le discours que j'ai préparé. Peut-être ce soir ou même demain, le ministre proposera-t-il que les programmes d'aménagement de son ministère, soient infléchis dans le sens que souhaitent certains d'entre nous. Quelques-unes de mes critiques seraient alors sans portée. J'espère que ce sera le cas.

Le problème des disparités économiques régionales au Canada n'est guère nouveau. Il nous préoccupe depuis le début de notre histoire. Mais ce qui est assez nouveau, ce sont les données statistiques dont nous disposons sur ces disparités persistantes. Depuis la fin des années 20, époque des premières études statistiques, nous avons pu constater que la croissance de l'économie canadienne, dans l'ensemble, n'a aucunement réduit l'écart qui existe sur le plan des richesses entre les provinces et d'une région à l'autre à l'intérieur des provinces.